

Réflexions du collège des spécialités sur la formation de résident à la FMPM

a. Données générales :

- **Le diplôme de spécialité** s'inscrit dans le cadre des spécialités marocaines organisées par les facultés marocaines. L'accès à la spécialité se fait par la voie du concours de résidanat ou par la voie de l'internat.
- **L'objectif principal** est d'acquérir des compétences théoriques et pratiques permettant l'exercice de la spécialité.
- **Le cursus des stages hospitaliers** à effectuer sera établi selon la discipline d'affectation. Tout résident inscrit en formation a la responsabilité de se familiariser tant avec les objectifs d'apprentissage que les règles régissant l'évaluation.
- **Le programme théorique** est étalé sur les années de formation :
 - o Le résident doit préparer ses cours sur support pédagogique et les présenter régulièrement selon un programme pré-établi par le responsable de l'enseignement
 - o L'assiduité aux cours est obligatoire pour tous les résidents en formation
- **Les obligations du résident en formation sont :**
 - o Assurer les soins aux malades hospitaliers
 - o Etre présent quotidiennement aux activités du service d'affectation
 - o Participer aux différentes activités du service (visites, staff, réunions scientifiques, consultations, gestes techniques.....)
 - o Participer à l'encadrement des étudiants en médecine
 - o Assurer les gardes d'astreinte et d'urgences selon la liste établie
 - o Participer aux activités facultaires (encadrement des étudiants, TP, TD, surveillance des examens ...) tel que le stipule le statut du résident.
- **Evaluation :**
 - **Le passage d'une année à l'autre est tributaire de :**
 - o Acquérir des compétences définies du stage pour chaque année
 - o Avoir moins de 4 absences /an*
 - o Réussir l'examen de fin d'année
 - o Participer aux manifestations scientifiques (congrès, séminaires et publications) avec validation d'un nombre minimal selon le tableau suivant)
 - **L'examen final en vue de l'obtention du diplôme national de spécialité commun à toutes les facultés :**
 - o Se fait après l'acquisition des compétences des stages du cursus

- Comporte une épreuve de titres et travaux, des épreuves écrites et des épreuves pratiques
- Valider un mémoire de fin de formation

b. Modalités de la formation

- Objectifs :

○ Objectifs pédagogiques :

Les objectifs ont été conçus pour guider nos résidents dans leur entraînement et afin de se conformer au programme de l'apprentissage par compétences. Les sept rôles essentiels et compétences clés des médecins spécialistes sont :

- l'expertise médicale
- la communication
- la collaboration
- la gestion
- la promotion de la santé
- l'érudition
- le professionnalisme

L'expertise médicale qui correspond à l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés est très bien connue et enseignée dans les différentes facultés de médecine depuis de nombreuses années.

Objectifs de base :

Ces objectifs devront avoir été remplis par le candidat au cours de la première année de résidence.

i. Objectifs terminaux :

Les objectifs devront être remplis lorsque le résident aura terminé sa formation

ii. Objectifs généraux :

- Le doit posséder de solides connaissances dans les principes généraux dans sa spécialité. Au cours de sa formation, le résident doit avoir acquis les principes généraux communs de la pratique. Le résident doit avoir acquis les connaissances pertinentes dans les domaines connexes à la
- Le résident doit développer la compétence clinique ainsi que des connaissances scientifiques pour la prise en charge des pathologies..... pour les patients concernés. Ceci inclus, une connaissance des techniques
- Le résident devra démontrer les connaissances, les aptitudes et les attitudes pertinentes à l'évaluation, l'investigation, le traitement et la prise en charge des patients admis en..... Il devra tenir compte des différences de culture, d'ethnie et de sexe pertinentes aux soins ainsi qu'au domaine de la recherche.

- À la fin de sa formation, le résident doit être un hautement compétent capable de prendre en charge un problème
- En plus de développer ces expertises dans le domaine de, le résident devra développer ses compétences transversales de gestionnaire autant du point de vue personnel que comme utilisateur des ressources du système de santé dans lequel il évolue. Il sera capable de favoriser une attitude visant à promouvoir une meilleure santé pour son patient et pour la population en général qu'il dessert. Il apprendra les principes d'éthique qui régissent la pratique médicale et la recherche et il saura les intégrer et les respecter dans sa pratique quotidienne. Il développera ses aptitudes de communication et de collaboration qui lui permettront de travailler efficacement en équipe pour le bien être de ses patients et qui lui permettront au besoin de résoudre les situations conflictuelles qui peuvent se présenter. Il sera aussi capable de communiquer efficacement et professionnellement sur une base individuelle avec les patients, leur famille et les différents professionnels et intervenants impliqués dans les soins des patients afin d'obtenir et de leur transmettre les informations pertinentes et claires. Le résident développera une autonomie d'apprentissage et une capacité d'évaluer de manière critique les nouvelles données médicales qui lui seront présentées. Enfin, il aura acquis des aptitudes lui permettant de partager de manière efficace son savoir avec ses patients, les intervenants médicaux et ses pairs.

Le programme a pour but de former des spécialistes complets et compétents. La formation des résidents passe par l'acquisition des sept compétences transversales : l'expertise, l'érudition, la gestion, la communication, la collaboration, la promotion de la santé et le professionnalisme. L'expertise demeure le centre autour duquel gravitent les différentes compétences. À cet effet, la formation définit des objectifs d'apprentissages théoriques et pratiques qui visent à acquérir d'une part, la maîtrise des différentes compétences qui définissent le rôle de médecin.

C'est à travers les domaines d'apprentissages cognitifs, psychomoteurs et affectifs que la compétence comme expert médical se précise. Ainsi, les objectifs généraux de la formation sont de trois ordres:

- La maîtrise des apprentissages cognitifs assure la compétence théorique.
- La maîtrise des apprentissages psychomoteurs relatifs aux habiletés requises assure la compétence.
- La maîtrise des attitudes assure les autres grands rôles d'un médecin spécialiste.

Le programme de formation en un cours post-gradué d'une durée totale deans qui s'adresse aux candidats qui désirent acquérir une formation complète dans cette spécialité.

- **Formation théorique :**

L'enseignement théorique centré sur l'étudiant a pour objectif de lui enseigner une approche clinique par compétence.

Ainsi l'enseignement théorique s'articule sur 3 grands axes :

- Un enseignement centré sur la recherche
- Un enseignement théorique,
- Un enseignement clinique, centré sur le résident et son expérience issu des stages

L'objectif pour le résident est :

- D'une part de valider un ensemble divers d'enseignements théoriques, mais aussi de profiter de son résidanat pour expérimenter d'autres facettes de la profession de médecin
- D'autre part de valider un ensemble de situations cliniques commentées puis exposées; ces situations sont colligées dans un recueil appelé portfolio (voir annexe).

- **Formation pratique :**

L'activité du résident à l'hôpital lui permet enfin de se former au lit du malade, et ce, par le biais du compagnonnage médical. Ainsi, les visites avec les séniors sont l'occasion d'un échange et d'une transmission des savoirs (examen clinique, démarche diagnostique et thérapeutique, gestes..). C'est au contact des séniors que le résident apprend son futur métier.

En outre, l'hôpital, carrefour des spécialités, permet au résident de se former dans d'autres domaines. Les avis donnés par les autres spécialistes assurent également une transmission des savoirs, mais cette fois, dans d'autres spécialités que la et permettront ainsi au résident de mieux prendre en charge ses patients dans leur globalité.

- Cursus
- Activités hospitalières : Le résident participe à la continuité des soins au sein de l'établissement où il exerce son activité (soins, consultations). La garde exige la présence du résident dans l'établissement, alors que l'astreinte suppose qu'il reste disponible, à proximité de son lieu de travail.
- Participation aux staffs : Les staffs permettent au résident d'approfondir ses connaissances en (discussion de dossiers difficiles, présentation de cas cliniques par ses co- résidents) et, ce parfois, grâce à l'intervention d'autres spécialistes : staffs multidisciplinaires impliquant, par exemple, les radiologues, les biologistes.

Enfin, les séances de bibliographie sont l'occasion de se former aux nouveautés cliniques, thérapeutiques et de s'ouvrir aux autres pratiques de la dans le monde. Elles assurent également un premier contact avec la recherche épidémiologique et fondamentale.

Outre sa mission d'enseignement aux externes, le résidant prépare des présentations pour l'ensemble du staff (autres médecins du service, résidants, externes) à partir d'une observation clinique pertinente.

Planning de la formation pratique (en fonction de la spécialité)

Activités	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					

c. Evaluation :

L'évaluation comporte deux volets :

- Une évaluation des stages et autres activités d'apprentissage, notamment les cours théoriques, ateliers, séminaires, laboratoires, etc.
- Une évaluation longitudinale qui porte sur l'acquisition de l'ensemble des compétences requises pour votre niveau de formation.

Les modalités d'évaluation pratique et éventuellement théorique, sont spécifiques à chaque service, en adéquation avec les objectifs d'apprentissage pré-définis :

- Chaque stage est sanctionné par une évaluation à l'aide de fiche de validation du stage.
- Elle tient compte des connaissances et compétences acquises lors du stage, de la participation aux activités scientifiques et d'encadrement du service, ainsi que des attitudes et comportements du résident au cours du stage.
- Cette évaluation est effectuée par le chef de service qui a eu en charge la formation du résident au cours de son stage (en fonction de l'organisation de chaque site de stage).
- La fiche de validation de stage renseignée doit, obligatoirement, être signée ou cosignée par le chef de service, avant d'être déposée au secrétariat.

Vous êtes soumis à l'évaluation non seulement de vos connaissances, mais de vos attitudes et de vos habiletés, ainsi qu'à l'évaluation de votre comportement en milieu professionnel.

L'évaluation peut se faire sous forme d'observation, de travaux ou d'examens. Elle comporte également des données issues de personnes (professeurs, professionnels de la santé, étudiants et patients) qui ont été en contact avec vous.

À mi-stage, l'enseignant rencontre le résident pour lui faire part de sa progression dans le stage par rapport aux attentes et aux objectifs. Il lui fait part de son opinion quant à ses connaissances, attitudes et habiletés, ainsi qu'à l'atteinte des compétences associées au stage. Il lui fait part de ses observations et de ses recommandations.

Dans la dernière semaine du stage (ou après un segment de stage, pour les stages de plus de trois mois) l'enseignant rencontre le résident. Le résident complète son auto-évaluation. Le superviseur partage son évaluation. Si vous avez travaillé avec plusieurs professeurs, cette évaluation reflétera l'opinion de la majorité des professeurs ayant travaillé avec vous. Après discussion, l'évaluation est signée et envoyée au responsable du 3^{ème} cycle. Cette évaluation est consignée sur une fiche d'appréciation de stage clinique, en format papier ou électronique.

Autres modalités d'évaluation :

La majorité des programmes de formation utilisent une ou plusieurs autres modalités d'évaluation, la plupart formatives, pour stimuler l'apprentissage et valider le niveau d'acquisition des compétences en cours de formation. Ces évaluations peuvent prendre la forme d'examens oraux, d'examens écrits, d'évaluation multi-sources ou de séances d'observation de tâches cliniques spécifiques. En effet, plusieurs programmes ont choisi d'intégrer aux stages cliniques et à d'autres activités non cliniques l'observation directe de tâches qui permettent d'inférer le niveau de développement de différentes compétences. Des gabarits de grilles de rétroaction ont été développés et sont adaptés à la réalité de chacune des spécialités. Des tâches telles que l'obtention d'un consentement éclairé, la discussion d'un niveau de soins, la présentation orale scientifique, l'animation d'une réunion interdisciplinaire ou encore la rédaction d'une note de consultation peuvent donc faire l'objet d'une rétroaction structurée ayant pour but de vous faire progresser au delà de votre expertise disciplinaire.

L'ensemble des évaluations formatives est également revu lors des rencontres du comité d'évaluation.



كلية الطب
والصيدلة - مراكش
FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DE PHARMACIE - MARRAKECH

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITÉ CADI AYYAD
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE
MARRAKECH



Guide du Résident 2017